

Lecture individuelle n° 4

Comptabilité



Table des matières

Introduction.....	3
1. Fondements de la comptabilité.....	4
1.1. La nature de la comptabilité.....	4
1.2. Définition comptabilité.....	4
1.3. Les bases légales.....	5
1.4. L'organisation de la comptabilité.....	5
2. Les éléments de la comptabilité.....	6
2.1. Les pièces comptables.....	7
2.2. Les comptes.....	7
2.2.1. La nature d'un compte.....	7
2.2.2. Les genres de comptes.....	7
2.2.3. Eléments d'un compte.....	8
2.2.4. Fonctionnement d'un compte.....	8
2.3. Le plan comptable.....	9
2.4. Le bilan et l'inventaire.....	10
2.4.1. Les sortes de bilan.....	11
2.4.2. La structure du bilan.....	11
2.5. Le compte de résultat.....	12
2.6. L'exercice comptable.....	13

Introduction

L'ouvrage que j'ai choisi pour cette lecture individuelle est « Comptabilité générale » de Jean-Pierre Chardonnens. Ce livre a été publié en 2016, ce qui est toujours d'actualité car les principes de comptabilité ne changent pas beaucoup.

Cet ouvrage parle de la comptabilité en général, il l'introduit et ensuite détaille chaque élément d'un exercice comptable, il contient également des exercices de comptabilité.

Dans cette présentation, je vais surtout présenter les fondements de comptabilité, car cette lecture individuelle servira d'introduction à la session de formation de comptabilité.

Cette lecture individuelle correspond au niveau débutant de la compétence M6 du référentiel de compétences.

1. Fondements de la comptabilité

1.1. La nature de la comptabilité

La comptabilité est un outil de gestion se composant d'un ensemble de règles et de procédures destinées à mesurer l'évolution du résultat économique de l'entreprise.

Ses tâches principales consistent à :

- Enregistrer les transactions commerciales
La comptabilité a pour tâche d'enregistrer et de mesurer les mouvements de valeur résultant de l'activité commerciale.
- Classer les données selon les différents critères
La comptabilité est un instrument d'enregistrement et de classification des données résultant de l'activité commerciale. Pour pouvoir fournir les informations nécessaires à la prise de décision, la comptabilité remplit diverses tâches :
 - o Saisie des pièces comptables
 - o Classification des données
 - o L'évaluation des informations
 - o La planification des résultats futurs
- Fournir des informations pour la prise de décision
La comptabilité est un système d'information, elle a pour mission de mesurer le résultat financier de l'activité économique et de fournir des informations sous forme de rapports. Différentes choses dépendent de la bonne marche de la comptabilité :
 - o La rémunération du capital de l'investisseur
 - o La sécurité de l'emploi et la promotion des collaborateurs
 - o L'assurance des fournisseurs de recevoir le paiement des livraisons
 - o La garantie du service et du maintien des prestations à la clientèle
 - o L'encaissement des revenus fiscaux pour l'état

1.2. Définition comptabilité

Comptabilité signifie, au sens large, tenue de comptes réunis dans des livres répertoriant les mouvements de valeur du patrimoine d'un sujet économique.

La comptabilité se compose de l'exercice comptable et de la présentation des comptes :

- L'exercice comptable englobe la période durant laquelle les transactions commerciales sont enregistrées dans le système informatique. Cette période dure généralement 12 mois.

- La présentation des comptes c'est la phase suivant le bouclage de l'exercice comptable. L'exercice comptable est résumé dans un rapport de gestion contenant le bilan, le compte de résultat et les annexes. Le rapport de gestion est présenté lors de l'assemblée générale des actionnaires.

1.3. Les bases légales

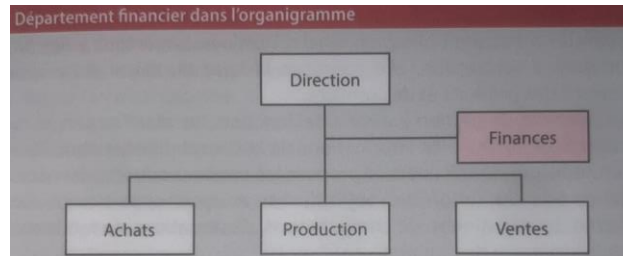
L'essentiel des bases légales en matière de comptabilité en Suisse figure dans le code des obligations. De plus, les Swiss GAAP RPC (generally accepted accounting principles) fournissent aux entreprises un cadre de référence pour la présentation des comptes.

Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) sont la référence comptable pour les entreprises internationales

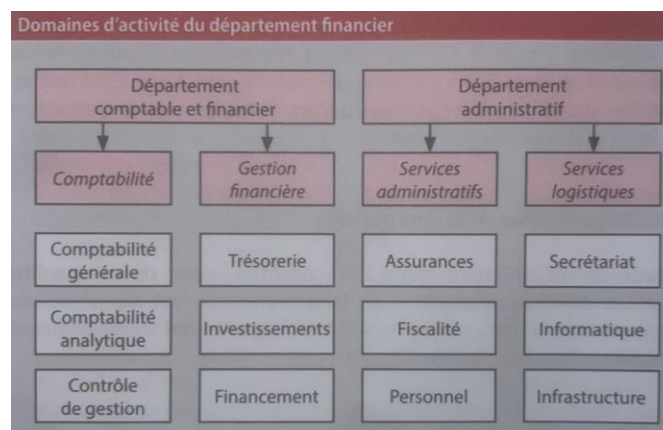
Il existe également d'autres législations par rapport à la comptabilité comme le code pénal, les lois fiscales, la loi sur les banques...

1.4. L'organisation de la comptabilité

La comptabilité fait partie du département financier et administratif. L'organisation de la comptabilité varie selon la grandeur de l'entreprise et le genre d'entreprise.



Les activités de la comptabilité peuvent être regroupées en 4 sections : comptabilité, gestion financière, services administratifs, services logistiques.



La comptabilité à 3 branches principales :

- Comptabilité générale
Il s'agit de l'enregistrement des transactions commerciales
- Comptabilité analytique
Elle détaille les résultats de la comptabilité générale selon les départements et les prestations des entreprises. Elle est surtout destinée à des fins internes de l'entreprise.
- Contrôle de gestion
Il analyse les informations de la comptabilité, estime l'évolution future des résultats et propose des mesures correctrices afin d'atteindre les objectifs.

La gestion financière a pour fonction de gérer les ressources financières de l'entreprise, elle se compose de trois domaines : la trésorerie, les investissements et le financement.

Les services administratifs s'occupent surtout des assurances, de la fiscalité ainsi que du personnel.

Les services logistique peuvent aussi faire partie du département administratif et financier, par exemple le secrétaire central a des charges comme la réception, la préparation de lettres et de rapports, la distribution du courrier et la tenue des archives.

1.5. Ampleur et contenu de la comptabilité générale

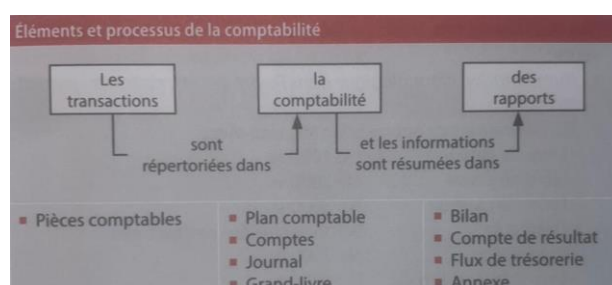
Selon la dimension de l'entreprise et son activité, la comptabilité peut se séparer entre livres principaux et livres auxiliaires.

Dans les livres principaux, on y enregistre les transactions faisant partie de la comptabilité. Ils sont composés de deux éléments :

- Le journal : il s'agit d'un enregistrement chronologique des transactions comptables
- Le grand livre : il s'agit d'un enregistrement des transactions comptables selon leur nature.

Les livres auxiliaires complètent les livres principaux. La tenue de ces livres est souvent nécessaire lors de l'augmentation du volume des transactions.

2. Les éléments de la comptabilité



2.1. Les pièces comptables

Il s'agit d'un document attestant une transaction commerciale. Il contient les informations les plus importantes sur la transaction : sa nature, la date, le montant...

Les pièces comptables peuvent être regroupées en deux catégories :

- Documents de l'entreprise : il s'agit des transactions que l'entreprise effectue d'elle-même, par exemple les salaires, les factures aux clients, pièces internes...
- Documents des tiers : il s'agit des tickets de caisse, factures des fournisseurs, avis de crédit et débit de la banque...

Il y a plusieurs opérations que l'on doit effectuer lors de la saisie d'une pièce comptable :

- Trier : lors de la réception d'une pièce comptable, il faut la timbrer avec la date du jour
- Contrôle : il faut contrôler la pièce comptable, par exemple lors d'une réception d'une facture d'un fournisseur, faut bien contrôler les quantités...
- Numérotation : les pièces comptables sont identifiées au moyen d'un numéro, la numérotation peut être chronologique ou par nature selon le grand livre.
- Comptabilisation : il s'agit de l'enregistrement de la pièce comptable sur le système informatique
- Classement : une fois la pièce comptable enregistrée, on la classe selon sa nature
- Conservation : selon le code des obligations « Les livres et les pièces comptables ainsi que le rapport de gestion et le rapport de révision sont conservés pendant dix ans. »

2.2. Les comptes

Sur la base des pièces comptables, les transactions commerciales sont enregistrées dans des comptes.

2.2.1. La nature d'un compte

Un compte se compose de deux parties : le débit et le crédit.

Dans la comptabilité en partie double, chaque transaction est enregistrée au débit d'un compte et au crédit d'un autre compte.

2.2.2. Les genres de comptes

Il existe deux types de comptes, les comptes de situation et les comptes de résultat, réparties sous quatre classes de comptes : actifs, passifs, produits et charges.

Comptes de situation : ils indiquent l'état de la fortune d'une entreprise

- Actifs : il s'agit d'un bien de valeur appartenant à un sujet économique. Par exemple les voitures, les machines, les immeubles...
- Passifs : il s'agit d'une obligation à l'égard des tiers ou des propriétaires de l'entreprise. Par exemple, les dettes fournisseurs, dettes hypothécaires, les emprunts bancaires...

A la fin de l'exercice comptable, le solde des comptes de situation est viré au bilan.

Comptes de résultat : ils enregistrent toutes les opérations provoquant un changement du capital propre.

- Les charges : ils enregistrent la consommation de capital résultant de l'exploitation de l'entreprise. Par exemple, les achats de marchandises, les salaires, les assurances...
- Les produits : ils enregistrent les revenus dégagés par l'exploitation de l'entreprise. Par exemple, les ventes marchandises, les honoraires, les revenus sur des titres...

Les comptes de résultat sont des sous-compte du compte de capital. A l'ouverture de l'exercice comptable, leur solde est nul. A leur clôture, leur solde est viré au compte de résultat.

2.2.3. Eléments d'un compte

Un compte contient différentes informations :

- Le solde initial : il s'agit du moment figurant dans le compte au moment de son ouverture, les comptes actifs sont ouverts au débit, tandis que les comptes passifs sont ouverts au crédit. Les comptes de résultat ont un solde de 0.
- Les augmentations et diminutions du compte
- Le solde final du compte

2.2.4. Fonctionnement d'un compte

Les comptes actifs et de charges augment au débit et diminuent au crédit.

Par exemple : Paiement de l'assurance 300.- par la banque

- Assurances à banque pour 300.-

Les comptes passifs et de produits diminuent au débit et augment au crédit.

Par exemple : Vente de marchandises par facture 2'500.-

- Créances clients à ventes marchandises pour 2'500.-

2.3. Le plan comptable

Le plan comptable est le registre complet et systématique des comptes d'une entreprise. Il contient le numéro et la désignation de tous les comptes utilisés pour la comptabilisation des transactions.

En Suisse, il n'existe pas vraiment de plan comptable prévu par la loi. En général, les entreprises structurent leur plan comptable en se basant sur le plan comptable général pour les PME dans l'industrie, le commerce et les services.

Sur la base de classe décimale, le plan comptable se divise en classes, en groupes principaux, en groupes de compte et en comptes individuels.

Voici un exemple d'un plan comptable :

1. Actifs	2. Passifs
10-13 Actifs circulants	20-23 Capitaux étrangers à court terme
1000 Caisse	2000 Dettes fournisseurs
1010 Poste (CP)	2010 Autres dettes
1020 Banque (n/avoir)	2100 Banque (n/dette)
1060 Titres de placement	2170 Dette AVS
1100 Créances clients	2171 Dette LPP
1108 Créances douteuses	2172 Dette ALFA
1109 Provision pour pertes s/créances (Ducroire)	2200 TVA due
1140 Avances de salaire	2206 Dette AFC
1170 IP ¹ s/marchandises et services	2300 Passifs transitoires
1171 IP s/investissements et ACE	24-27 Capitaux étrangers à long terme
1176 Créances AFC	2400 Emprunt bancaire à long terme
1190 Autres créances	2401 Dettes hypothécaires
1200 Stock de marchandises	2500 Emprunt à long terme auprès de tiers
1210 Stock de matières premières	
1300 Actifs transitoires	
14-18 Actifs immobilisés	28-29 Capitaux propres
1500 Machines et appareils	2800 Capital
1510 Mobilier et installations	2850 Privé
1520 Machines de bureau	
1521 Infrastructure informatique	
1530 Véhicules	
1540 Instruments et outillage	
1600 Immeubles	
1700 Brevets	

3. Chiffre d'affaires résultant des ventes et des prestations de service	6. Autres charges d'exploitation
3200 Ventes de marchandises	6000 Loyers
3209 Déductions accordées	6100 Entretien et réparations
3210 Frais de ventes	6200 Frais de véhicules
3400 Honoraires	6280 Frais d'expédition
3410 Produits des travaux	6300 Assurances
3420 Produits des courses	6400 Electricité, gaz (autres énergies)
3430 Autres produits	6500 Frais d'administration
3720 Prestations propres	6510 Téléphone, fax, Internet
3805 Pertes s/créances	6570 Frais d'informatique
	6600 Publicité
	6700 Autres charges d'exploitation (ACE)
	6740 Différence de caisse
	6800 Amortissements
	6900 Charges financières (intérêts-charges et frais bancaires)
	6950 Produits financiers (intérêts-produits)
4. Charges de marchandises et de services	8. Résultats hors exploitation et exceptionnels
4200 Achats de marchandises	8000 Charges hors exploitation ¹
4209 Déductions obtenues	8100 Produits hors exploitation ¹
4270 Frais d'achats	8500 Charges exceptionnelles
4280 Variation de stocks	8510 Produits exceptionnels
5. Charges de personnel	9. Clôture
5200 Salaires	9000 Compte de résultat
5270 Charges sociales	
5280 Autres charges du personnel	

2.4. Le bilan et l'inventaire

Le bilan est une liste complète et ordonnée des biens et des obligations d'une personne. Il établit une balance entre les actifs et les passifs et il indique la fortune nette d'un sujet économique à une date déterminée.

L'inventaire est un relevé détaillé et complet de la nature, du nombre et de la valeur des éléments de la fortune et des dettes d'un sujet économique.

2.4.1. Les sortes de bilan

Selon les circonstances, il existe différentes sortes de bilan :

Critères de classification	Sortes de bilan
<ul style="list-style-type: none"> ▪ selon les phases de l'exercice comptable 	Bilan d'ouverture Bilan intermédiaire - Bilan mensuel - Bilan trimestriel - Bilan semestriel Bilan de clôture, bilan annuel
<ul style="list-style-type: none"> ▪ selon les événements importants du cycle de vie de l'entreprise 	Bilan de fondation, bilan initial Bilan de transformation Bilan de fusion Bilan de scission Bilan d'assainissement Bilan de liquidation, bilan final
<ul style="list-style-type: none"> ▪ selon le degré d'élaboration du bilan 	Bilan provisoire Bilan définitif
<ul style="list-style-type: none"> ▪ selon le destinataire 	Bilan interne Bilan externe Bilan fiscal
<ul style="list-style-type: none"> ▪ selon l'état de la situation financière 	Bilan déficitaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ selon le nombre de sociétés 	Bilan individuel Bilan consolidé

2.4.2. La structure du bilan

Le bilan est divisé en deux parties : les actifs et les passifs.

Les actifs correspondent aux valeurs dans lesquels le capital est investi, tandis que les passifs indiquent les droits des tiers existants sur ce capital.

Dans une comptabilité en partie double, le total des actifs doit être toujours égal au total des passifs.

Classement des comptes au bilan

Les comptes d'actifs sont groupés au bilan selon leur degré de liquidité, c'est-à-dire leur capacité plus ou moins rapide à être transformé en espèces monétaires.

Les comptes passifs sont classés au bilan selon un ordre d'exigibilité, c'est-à-dire selon l'échéance de leur remboursement.

Il existe quatre grandes catégories de comptes au bilan : les actifs circulants, les actifs immobilisés, les capitaux étrangers et les capitaux propres.

2.5. Le compte de résultat

Le compte de résultat mesure le succès de l'activité économique de l'entreprise durant une certaine période.

Il s'agit d'un sous-compte du compte « Capital ».

Le compte de résultat contient les comptes de charges et produits, qui sont des comptes qui affectent le résultat de l'entreprise, modifiant ainsi son capital.

Les charges engendrent une diminution du capital, tandis que les produits engendrent l'augmentation du capital. Le compte de résultat calcule la variation de ces deux types de comptes afin de voir si la période donnée à engendrer un bénéfice ou une perte.

Formes du compte de résultat

Le compte de résultat contient en général trois niveaux :

- Bénéfice brut
Il s'agit de la différence entre les produits et les charges de marchandises.
- Résultat d'exploitation
Ce niveau comprend les charges et les produits de l'exploitation.
- Résultat d'entreprise
Ce niveau mesure le résultat de l'entreprise. Ce niveau comprend en plus les charges et les produits hors exploitation, extraordinaires.

Résultat sous forme de compte	
Doit	Avoir
Compte de résultat	
<u>Niveau 1 : Bénéfice brut</u> PRAMV	Marchandises-Ventes
<u>Niveau 2 : Résultat d'exploitation</u> Salaires Locations Intérêts Entretien Amortissements Assurances Énergie, électricité Administration Publicité Autres charges d'exploitation	
<u>Niveau 3 : Résultat de l'entreprise</u> Charges des immeubles Charges des titres Impôts Charges extraordinaires	Produits des immeubles Produits des titres Produits extraordinaires

2.6. L'exercice comptable

L'exercice comptable s'étend généralement sur une période de 12 mois.

Lors de la création ou de la fermeture de l'entreprise, sa durée peut être plus courte.

L'exercice comptable se déroule en trois phases :

- Ouverture :

Elle comprend différentes tâches :

- Organisation de la comptabilité : il s'agit d'un moment propice pour repenser l'organisation de sa comptabilité, la forme, le contenu, doivent être adaptés au développement de l'entreprise
- Le bilan d'ouverture
- L'ouverture des comptes
- L'extourne des écritures transitoires

- Enregistrement des transactions

- Clôture

- Le solde final des comptes actifs et passifs est viré au bilan
- Le solde des comptes de charges et produits est viré au compte de résultat, qui est à son tour bouclé
- Le bénéfice ou la perte est viré au bilan